

N° 328
MARS 2023

VALENTON.FR

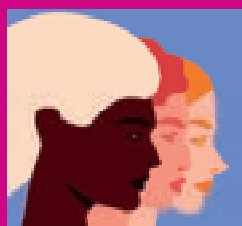
A LA UNE

Futur Espace Éducatif et Culturel Découvrez le projet !

p.12

QUOI DE NEUF ?

Actions droits des femmes :
le programme de mars



P. 4-5

ACTUS

Habitat collectif : une
charte construction durable



P. 16

SPORT

Inès, championne
d'Europe de Jiu Jitsu brésilien



P. 21

CENTRE MÉDICAL DU PHOENIX

OPHTALMOLOGIE



Prise de RDV sur *Doctolib.fr* ou par téléphone au

01 85 44 15 55

WWW.CENTRE-MEDICAL-PHOENIX.FR

220 Avenue de la Division du General Leclerc, 94460 Valenton

Valenton
Cap vers l'avenir

Valenton
CCAS

Envie de
travailler dans
l'animation ?

BAFA
citoyen
à partir de 17 ans



LE CCAS ORGANISE UNE SESSION BAFA CITOYEN
DU 22 AU 29 AVRIL 2023 !

Plus d'infos au
Service Insertion et
Accompagnement vers l'Emploi
1, Cour de la Ferme
Tel : 06 79 99 23 90
ou par mail
insertion.emploi@ville-valenton.fr

ou en scannant
le QR code :



Inscription
Jusqu'au 18 mars

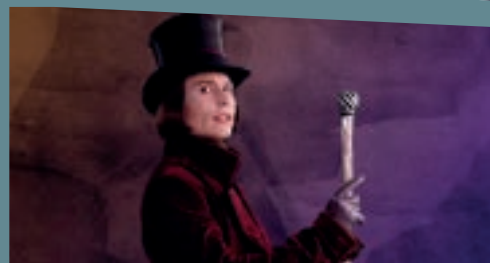
Entretiens
de sélection
des candidats
Samedi 25 mars

• Attention nombre de places limité ! •

Valenton
Cap vers l'avenir

**Cinéma
drive in**

**Charlie et la
Chocolaterie**



Samedi 8 avril 2023 à 19h

Parking de la Ferme de l'Hôpital
1 chemin de la Ferme de l'Hôpital - quartier Pompadour



Inscription obligatoire
à culture@ville-valenton.fr ou 01 43 86 36 95



« La culture nous apparaît d'abord comme la connaissance de ce qui fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers. La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert » écrivait fort justement André Malraux, et parce que nous avons cette foi en la culture, nous voulons permettre aux Valentonnaises et aux Valentonnais d'y accéder mieux encore.

C'est pourquoi, et vous le lirez dans ce magazine, nous avons voulu que la rénovation de la Lutèce s'accompagne de la construction d'un Espace Éducatif et Culturel. Nous savons que cet espace répond à une demande et un besoin, la preuve nous en a été fournie lors de la réunion de présentation de cet espace.

Notre ville continue de mettre le Cap vers l'avenir et cet avenir nous le voulons radieux et riche d'événements culturels car les Valentonnaises et les Valentonnais y ont droit. Vous pouvez le constater, cet espace répondra aux besoins des habitants de Valenton, tout en présentant des solutions économiques viables et en répondant aux critères environnementaux d'aujourd'hui.

Le mois de mars, c'est aussi le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes et là aussi nous ferons de ce mois un mois particulier, même si nous voulons croire que le respect des droits des femmes, ce doit être toute l'année. A Valenton, nous nous y engageons.



Monsieur le Maire Métin YAVUZ dévoilant les panneaux d'exposition du projet du futur Espace Éducatif et Culturel, vendredi 10 février dernier, avec à ses côtés M. Christian CAMBON, sénateur du Val-de-Marne, Mme Martine LAQUIÈZE, sous-préfète de l'Hay-les-Roses, et Mme Hasana SADIKI, adjointe au maire en charge de la Culture.

Bien fidèlement.

Métin YAVUZ
Votre Maire
Conseiller Départemental

Valenton LE MAG

48, RUE DU COLONEL-FABIEN
94460 VALENTON
TÉL.: 01 43 86 37 05

Directeur de la publication
Métin Yavuz
Direction de la communication
Noémie Rubat
Rédaction, photos et secrétariat
de rédaction
Damien Coquelet, Lisa Hadj-Aissa, Yamem
Achouri
Photo de couverture
Service communication
Régie publicitaire HSP - 01 55 69 31 00
contact@hsp-publicite.fr
Direction artistique & réalisation
Noémie Rubat, Damien Coquelet
Impression Imprimerie Grenier
Nombre d'exemplaires 7 000
Diffusion Le diffuseur des collectivités

Restez connectés sur valenton.fr

ville de valenton

Contact : communication@ville-valenton.fr



Sommaire



4-11 Une ville à vivre

Quoi de neuf ? p.4-5
Instants de ville p.6-9
Zoom sur... p.10-11



12-23 Une ville d'avenir

À la une p. 12-15
Actus p. 16-23
La page verte p.21



24-27 Une ville active !

Culture p.24-25
Seniors p.27

28 Expression

30-31 Infos pratiques

— UNE VILLE À VIVRE —

Quoi de neuf?

#ÀValenton



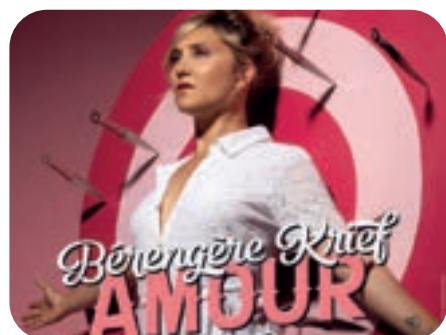
DROITS DES FEMMES LES ACTIONS ORGANISÉES SUR LA VILLE

Le 8 mars et toute l'année, Valenton se mobilise en faveur des droits des femmes. Retrouvez sur ces deux pages quelques unes des actions organisées durant le mois.

LES FEMMES À L'HONNEUR DANS VALENTON

Pour rendre hommage à des femmes qui ont marqué leur temps, des rues de la commune seront renommées en leur honneur de façon éphémère, en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants.

Une exposition, dont le vernissage est prévu le mercredi 29 mars 2023 après-midi à la salle Danielle Casanova, est également en préparation.



UN ONE WOMAN SHOW POUR NOS SENIORS

Les seniors de Valenton se verront proposer par le service retraités une sortie au one woman show « Amour », le dernier spectacle de Bérangère Krief, au théâtre de Choisy-le-Roi le 8 mars 2023.

Une humoriste et une femme libre qui met en scène les rapports femme-homme de manière culottée !



LE MOT DE L'ÉLUE

" En 2023, nous ne devrions même pas nous poser la question de savoir si les femmes ont les mêmes droits que les hommes. Le droit à un salaire égal, le droit de pouvoir exercer le métier qu'elles souhaitent, le droit à l'éducation, le droit de vote... Chaque année le 8 mars nous rappelle que ces droits sont fondamentaux et qu'ils ne devraient jamais être bafoués. Malheureusement ils ne s'appliquent pas encore partout en fonction des secteurs professionnels, des pays, etc. C'est pourquoi en mars et toute l'année des actions sont organisées pour sensibiliser sur le sujet et mettre en lumière les femmes dans leurs différentes réalisations."

Agnès PÉTRISSANS, conseillère déléguée en charge de la lutte contre les discriminations



ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Le service culturel vous propose de nombreux événements sur cette thématique tout au long du mois de mars auprès de différents publics : atelier « Déconstruction des stéréotypes », projection d'un documentaire « Des femmes et des hommes », des soirées cinéma avec les films « Vaiana » et « Les figures de l'ombre », et une **soirée « Projections et débat » en compagnie de 5 jeunes réalisatrices venues présenter leurs premiers courts-métrages.**

Retrouvez le programme intégral pages 24 et 25 de ce numéro.

UNE SORTIE EN VÉLO 100% FÉMININE

Le 8 mars, le centre social de la Lutèce organise un après-midi consacré aux femmes. Après un repas partagé, le programme « En s'elle(s) 2023 » de l'association Cycl'Avenir sera présenté aux participantes. Ce programme, dont pourront bénéficier cette année 20 femmes, propose des stages d'apprentissage du vélo.

Pour finir, une balade à vélo sera proposée entre la Lutèce et la Pointe du Lac à Créteil avec les femmes qui ont bénéficié du programme l'année dernière, et de toutes celles qui voudront se joindre à l'aventure !

Plus d'infos au 01 43 86 83 26



8

mars

*Journée internationale
des droits des femmes*



— UNE VILLE À VIVRE —

Instants de ville

#Vousyétiez



COLLECTE SOLIDAIRE SÉISMES EN TURQUIE ET SYRIE

Face à cette catastrophe naturelle sans précédent (un premier séisme d'une magnitude de 7,8 sur l'échelle de Richter, suivi d'un deuxième séisme de magnitude de 7,5, d'un troisième de 5,6 et de plus de 185 répliques...) qui a touché les deux pays faisant plus de 50 000 morts, la solidarité s'est rapidement organisée à Valentonnais, notamment grâce à la mobilisation des associations SDR et ACAJ qui ont mis en place une grande collecte à destination des sinistrés.

6 Suite à l'incroyable mobilisation des Valentonnais, les objectifs de récolte ont été très vite atteints et les palettes de vêtements, vivres et produits de première nécessité ont pu être affrêtées par camion dans les deux pays.

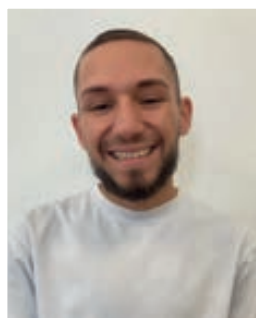
Nous remercions infiniment tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et tous les participants pour leur générosité !



Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez vous rendre sur le site de la Croix Rouge française en scannant le QR Code ci-contre :



Active en matière de solidarité internationale, la Ville de Valentonnais proposera une aide exceptionnelle au prochain conseil municipal pour soutenir les peuples syrien et turc.



LE MOT DE L'ÉLU

" Comme l'ensemble de la communauté internationale, nous avons été très touchés par la tragédie qui a touché la Syrie et la Turquie, ces deux pays durement frappés par des séismes meurtriers début février. A l'heure où nous bouclons ce magazine, le bilan dépasse les 50 000 victimes et s'alourdit encore de jour en jour.

Très vite des mouvements de solidarité se sont mis en place à Valentonnais et en tant que conseiller municipal délégué aux relations internationales je tenais à remercier particulièrement, au nom de la municipalité, les associations SDR et ACAJ pour leur mobilisation et tous les Valentonnais pour leur générosité. "

Gianni DE LUISE, conseiller délégué en charge des relations internationales

VISITE DU PRÉSIDENT DU SÉNAT

RENCONTRE AVEC MONSIEUR GÉRARD LARCHER

Vendredi 17 février, Monsieur le Maire Métin YAVUZ a reçu la visite officielle de Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat. A leurs côtés étaient présents M. Mathias OTT, Préfet délégué à l'égalité des chances, les sénateurs M. Christian CAMBON, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, M. Laurent LAFON, président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication et Mme Catherine PROCACCIA, vice-présidente de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, le président du Département du Val-de-Marne M. Olivier CAPITANIO, M. Akim ATTIA, délégué du Préfet, M. Benamar CISSAKO membre du conseil citoyen, et les adjoints au maire Mme Hasana SADIKI, M. Claude LESEUR et M. Gilles BARGÈS.

Les services de la ville ont pu présenter quelques unes des belles actions portées par la municipalité, comme le projet de renouvellement urbain (ANRU) sur le quartier de la Lutèce, les missions du nouveau service Insertion et accompagnement vers l'emploi, ou encore le rôle des médiateurs.



Très enrichissante pour tous, cette rencontre a également été l'occasion pour l'Etat et le Département de réaffirmer leur soutien à la ville de Valenton. Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du Département ayant souligné la dynamique impulsée par Monsieur le Maire et l'équipe municipale et le travail d'envergure réalisé par les services municipaux pour mener à bien les beaux projets en cours et à venir.



PLAN DE CIRCULATION

PLACE AUX ATELIERS



Après les débats mobiles organisés fin 2022, les Valentonnais ont été mis à contribution lors des ateliers pour réfléchir et échanger sur le sujet. Réunis autour d'un plan de la ville en petits groupes, ils étaient invités à partager leurs suggestions et contributions sur la circulation à Valenton. L'objectif étant de recueillir les avis et idées de tous afin de proposer un plan de circulation qui réponde aux besoins des Valentonnais en terme de stationnement, de fluidification du trafic, de développement des mobilités douces et d'accessibilité aux transports en commun.

Des ateliers ont été organisés avec le Conseil Citoyen le 3 février et avec le Conseil municipal des seniors le 16. Deux autres ateliers ouverts au public ont également eu lieu en centre-ville et dans le quartier Pompadour les 7 et 17 février.

Un grand merci à tous pour votre participation et nous vous tiendrons informés de la suite.



REUNION DES COMMERÇANTS

UN TEMPS D'ÉCHANGE CONVIVIAL

Jeudi 16 février a eu lieu le traditionnel temps d'échange convivial de début d'année entre la Ville et les commerçants Valentonnais. Aux côtés de Monsieur le Maire Métin YAVUZ, Mme Nathalie MALACAN, adjointe au maire en charge du développement économique, les adjoints Mme Cécile SPANO, Mme Hasana SADIKI, M. Claude LESEUR et M. Gilles BARGÈS, et les services de la Ville.

Au programme de cette soirée, les présentations d'une charte commerçants qui aura pour but d'accompagner chaque acteur économique local dans ses démarches, et du projet Coeur de Ville pour que chacun puisse se projeter dans la ville attractive de demain.

Des échanges et des questions ont ensuite rythmé la soirée dans une ambiance conviviale.



PERMANENCE DES ÉLUS

VOTRE RENDEZ-VOUS MENSUEL

Comme tous les premiers dimanches du mois, vos élus ont été présents au marché de Valenton afin d'échanger avec les habitants.

Et pour célébrer l'obtention de la 3^e Fleur par la Ville au concours des Villes et Villages fleuris, des sachets de graines de fleurs ont été distribués afin d'embellir vos jardins et jardinières !

Ce dimanche 5 février étaient présents M. Gilles BARGÈS, M. Claude BARRÉ, Mme Agnès PÉTRISSANS, Mme Isabelle BARVET, M. Guilain GOUBET et M. Jérôme FOURNIER.

Si vous avez manqué cette date, rendez-vous pour les prochaines permanences au marché les **dimanche 5 mars** et **dimanche 2 avril**.



BIENVENUE À POUDLARD

LA NUIT DES LIVRES HARRY POTTER

Samedi 4 février, de nombreux sorciers en herbe se sont retrouvés à la salle Casanova et ont participé à de nombreuses activités : cérémonie de répartition, lecture de contes de Harry Potter, dégustation de mets magiques, quizz sur l'univers des livres... Un moment de convivialité organisé par la bibliothèque de Valenton.



9

DÉCOUVREZ L'ENVERS DU DÉCOR

ATELIER TRUCAGES AU CINÉMA

Mercredi 15 mars était organisé un atelier sur les effets spéciaux au cinéma. Les Valentonnais ont ainsi pu retracer l'histoire des trucages de l'image, et différentes techniques connues utilisées au fil des années : fond vert, superposition de plans...

Une sélection d'ouvrages sur le sujet ainsi que des affiches de films contenant des effets spéciaux étaient également proposés en fin d'atelier.



— UNE VILLE À VIVRE —

Zoom sur...

#Focus

La petite enfance est une des priorités de la municipalité qui met tout en oeuvre pour accueillir les petits dans les meilleures conditions. De la réouverture de la halte-garderie Brin de Malice à l'évolution du Relais Assistantes Maternelles (RAM) en Relais Petite Enfance (RPE), petit aperçu de ce que la Ville propose.

CLASSES MOINS DE 3 ANS UNE ADAPTATION TOUT EN DOUCEUR

La Ville de Valenton compte 3 classes, au sein des écoles Danielle Casanova, Henri Wallon et Jean Lurçat, pour les enfants de moins de 3 ans (MTA) nés entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 août 2021. Elles proposent aux enfants un temps de socialisation et d'immersion dans l'ambiance scolaire.

L'inscription à ces classes est soumise à l'examen d'une commission et les règles d'accueil sont différentes des autres classes avec une **adaptation progressive et personnalisée** respectant le rythme de l'enfant.. Elles permettent de préparer en douceur les tout petits à leur rentrée en Petite Section.

Pour déposer votre dossier les modalités sont les mêmes que pour l'inscription en petite section comme indiqué ci-dessous.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES : RAPPEL

Si votre enfant est entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2020** alors vous **devez l'inscrire en maternelle**. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **31 mars 2023**. Retrouvez toutes les informations pratiques ci-dessous.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Pièces d'identité des deux parents
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Carnet de santé à jour
- Certificat de radiation en cas de changement d'école ou de ville

POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT

Sur rendez-vous au Secrétariat Scolaire
01 43 86 37 63

Direction de l'Action Éducative
1 allée Fernande Flagon

Lundi :
De 13h30 à 17h
Du mardi au vendredi :
De 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

BRIN DE MALICE

LA HALTE GARDERIE ROUVRE SES PORTES !



Située à la Lutèce, la halte garderie Brin de Malice accueille de nouveau vos enfants depuis la fin du mois de janvier !

Vous pourrez y rencontrer la nouvelle équipe constituée de la responsable, de deux auxiliaires de puériculture, d'un agent administratif et d'un agent d'entretien.



Cette structure permet d'accueillir 12 enfants par demi-journée. L'inscription se fait, comme pour les crèches, sur le site du Département du Val-de-Marne.

LIEN VERS
LE FORMULAIRE
D'INSCRIPTION :



RELAIS PETITE ENFANCE DE NOUVELLES MISSIONS

Anciennement connu sous le nom de Relais Assistantes Maternelles (RAM), le Relais Petite Enfance (RPE) a rouvert ses portes vendredi 17 février. Un nouveau nom pour des missions qui évoluent afin de mieux répondre aux besoins aussi bien des parents que des assistantes maternelles.

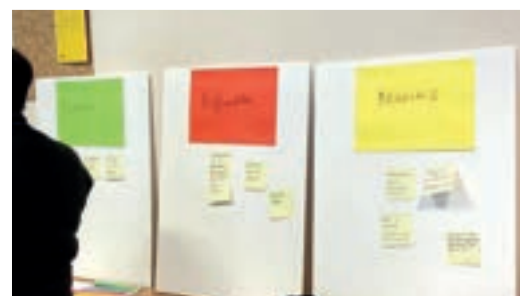
Les nouveaux objectifs du RPE sont d'une part d'encore mieux renseigner les parents sur les différents modes de garde et de les sensibiliser sur le sujet de la parentalité. D'autre part, la priorité sera mise sur les besoins des assistantes maternelles, leurs attentes et préoccupations pour soutenir leur professionnalisation.

Des temps de jeux, des ateliers et des interventions de professionnels seront également proposés aux assistantes maternelles et aux parents, en centre-ville et au sein du quartier Pompadour.

Contact : relais.pe@ville-valenton.fr



11



LE MOT DE L'ÉLUE

" Pleinement consciente des difficultés que la fermeture de ces structures, indépendante de notre volonté, a pu occasionner pour de nombreuses familles Valentonnaises, je me réjouis de la réouverture de la Halte-garderie Brin de Malice et du Relais Petite Enfance.

Cette réorganisation s'est faite sans aucune suppression de poste et avec une implication des équipes encore plus forte pour répondre au mieux aux besoins de tous. "

Eveline BERDIER, adjointe au maire en charge de la Petite Enfance, de l'Enfance et de l'Education



ESPACE ÉDUCATIF ET CULTUREL

Vendredi 10 février, les habitants de Valenton ont pu découvrir à quoi ressemblera le futur Espace Éducatif et Culturel qui sera construit au coeur du quartier de la Lutèce. Revenons en images sur ce bel événement auquel vous étiez venus nombreux !

Le futur Espace Éducatif et Culturel représentera une révolution pour la Ville de Valenton ! Premier équipement à sortir de terre dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de la Lutèce, il aura pour ambition d'être un équipement signal qui rayonnera à l'échelle de la ville et au-delà, un véritable lieu de découvertes et de rencontres pour toutes et pour tous.

12

Aux côtés de Monsieur le Maire Métin YAVUZ étaient présents M. Christian CAMBON, sénateur du Val-de-Marne, Mme Martine LAQUIÈZE, sous-préfète de l'Haÿ-les-Roses, M. Akim ATTIA, délégué du Préfet à l'égalité des chances, Mme Hasana SADIKI, adjointe au maire en charge de la Culture, l'équipe municipale et les services de la ville.

Après la découverte des œuvres réalisées par les 24 enfants inscrits aux ateliers d'arts plastiques proposés par la ville tous les samedi et dirigés par Delphine Roue, et de l'arbre à idées créé lors d'un atelier animé par les services de la ville lors des heures d'étude, où chacun a pu imaginer le lieu et les usages de ses rêves, les panneaux d'exposition ont été dévoilés au public pour découvrir en avant-première le projet architectural retenu. Puis la soirée s'est clôturée avec un concert de la chanteuse Valentonnaise Nivana.



LA PRESSE EN PARLE !



Le journal « Le Parisien » a consacré un article sur le projet et le vernissage de l'exposition du futur Espace Éducatif et Culturel de Valenton !

Scannez le QR Code ci-contre pour lire l'article.





LE MOT DU MAIRE

« Cet Espace Éducatif et Culturel sera une première à Valenton ! Après des décennies sans équipements structurants, construire un espace de cet envergure va donner un nouveau souffle à notre ville. L'objectif ? N'avoir aucune barrière symbolique et faire en sorte que chacun s'approprie le lieu et ne craigne pas d'en franchir la porte. Pour ce faire, nous avons choisi un projet architectural ambitieux et de haute qualité environnementale, ouvert sur l'extérieur pour donner à tous l'envie d'en découvrir l'intérieur.

Evidemment tout cela a un coût mais une grande partie du projet est financé par l'ANRU (35%) et nous avons également sollicité une aide financière de l'Etat et du Département. Comme pour tous nos projets, nous sommes également à la recherche d'autres subventions pour que les dépenses pèsent le moins possible sur le budget de la Ville. Notre objectif : offrir le meilleur aux Valentonnais ! »

Métin YAVUZ, Maire de Valenton

Parmi les quatre projets architecturaux soumis au jury, la ville de Valenton a choisi la proposition de l'Atelier Ferret Architectures.

S'inscrivant dans une démarche d'éco-quartier, ce futur bâtiment sera le porte-parole de l'ambition environnementale portée par la municipalité : utilisation de matériaux durables, raccordement au réseau de géothermie, attention portée au confort aussi bien en hiver qu'en été et gestion optimisée des eaux pluviales.

Ces efforts combinés permettront à cette structure d'obtenir le label « Bâtiment durable francilien ».

La participation des habitants et des acteurs locaux au projet est également une composante importante du projet. Cette collaboration a débuté avec les ateliers de concertation durant la phase de programmation, et elle continuera tout au long du projet. Ce fut d'ailleurs l'un des critères demandés aux différents candidats.

Le chantier doit démarrer début 2024.

LES ÉQUIPEMENTS PRÉVUS

- **Un espace fédérateur**, desservant les différents modules, pouvant également accueillir des expositions et des événements conviviaux
- **Une salle de spectacle** permettant le développement d'une véritable saison culturelle avec des propositions adressées à des publics diversifiés
- **Un studio de musiques actuelles**, permettant aux artistes et groupes amateurs de répéter et enregistrer des maquettes
- **Des espaces d'enseignement artistique** (théâtre, arts plastiques, arts urbains, musique...),
- **Un espace de médiation culturelle**, permettant aussi d'accueillir un dispositif Micro-Folies,
- **Un espace citoyenneté** pour accueillir des activités associatives et des activités sociales : inclusion numérique, ateliers créateurs de lien social, espace jeunes, ludothèque...

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

3 000 M²
SURFACE TOTALE

300
PLACES ASSISES

600
PLACES DEBOUT

16.4 M €
BUDGET TOTAL

35%
FINANCÉ PAR L'ANRU

10%
FINANCÉ PAR L'ÉTAT

LES POINTS FORTS DU PROJET

UN AGENCEMENT OPTIMAL POUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

- Des **accès bien positionnés** et des accès indépendants permettant l'utilisation de certains espaces en dehors des horaires d'ouverture de l'équipement (ex : pour le studio de musiques actuelles)
- Un **hall d'accueil généreux** permettant d'organiser des événements conviviaux
- Une **salle de spectacle modulable**
- De **grands espaces d'ouverture sur l'extérieur** qui favoriseront l'envie d'entrer dans l'équipement et la luminosité naturelle

UN PROJET ARCHITECTURAL ET ENVIRONNEMENTAL DE QUALITÉ

- Un **vrai geste architectural**, avec un design caractéristique d'un équipement public, qui en fera un véritable équipement signal dans le prolongement du centre-ville
- Un bâtiment compact, qui favorise les **économies d'énergie** et s'insère bien dans le paysage du quartier
- L'utilisation de **matériaux nobles et biosourcés**, notamment la terre cuite émaillée en façade
- Une **construction mixte bois et béton**
- Une **ventilation naturelle**
- Une **toiture en grande partie végétalisée**, pour favoriser des vues agréables depuis les logements

DES CHOIX TECHNIQUES PERFORMANTS

- Une **acoustique très bien traitée** avec l'implantation d'espaces tampons et de sas
- Une **scénographie adaptée aux types de spectacles** projetés dans l'équipement
- **L'inclusion au cœur du projet** : aménagement des espaces et circulations pour faciliter l'accès à tous

UN PROJET À PRIX MAÎTRISÉ ET DURABLE

- Un projet compact qui permet de **réduire les coûts et les surfaces d'entretien** ainsi que les délais de construction
- Des **matériaux robustes** et nécessitant peu d'entretien
- Un **agencement qui facilite la maintenance** (locaux techniques et équipements scéniques faciles d'accès, baies vitrées accessibles depuis le sol pour le nettoyage...).

LE MOT DE L'ÉLUE



« Quelle manière la plus belle que de présenter ce futur temple de la culture par une exposition présentant à la population les contours de ce beau projet, qui permettra à Valenton d'être enfin dotée d'un équipement culturel d'envergure. Ce dernier marquera en effet un tournant dans la transformation du quartier de la Lutèce et de la Ville. La présence en nombre de Valentonnais à ce vernissage, toutes générations confondues, montre à quel point une forte attente existe autour de la culture.

J'en profite pour remercier tous les enfants des ateliers d'arts plastiques et la jeune Nivana qui, par leur talent, ont contribué à la préparation de cette exposition. Je remercie également Monsieur le Maire et les équipes de la Ville pour leur acharnement dans le projet ANRU afin d'obtenir ce futur équipement ainsi que toutes les personnalités venues à cette exposition pour leur soutien sans faille depuis le début de notre mandature. »

Hasana SADIKI, adjointe au maire en charge de la Culture

LA SOIRÉE EN IMAGES



L'ÉQUIPE PROJET

15



Léa DELMAS
Ville de Valenton
DGA Grands projets
et Cadre de vie

Diplômée en stratégies territoriales et urbaines à Sciences Po en 2016, elle exerce des missions de pilotage de grands projets d'aménagement et d'équipement en collectivité depuis 2018. En charge des secteurs techniques et du développement territorial à la ville de Valenton, elle pilote avec ses équipes différents grands projets dont le projet de renouvellement urbain de la Lutèce et ses équipements.

Passionnée de théâtre depuis plus de vingt ans et convaincue du caractère émancipateur de la culture, elle est particulièrement attachée à co-construire le projet avec les futurs usagers.



Laurie ACEDO
ALTO
Accompagnatrice
bâtiment durable
francilien

Laurie a obtenu son diplôme d'Ingénieur Énergétique, Énergies Renouvelables au sein de l'école Polytech à Montpellier. Depuis 2016, elle a occupé des missions de chargée d'études, et occupe depuis 2018 des fonctions de cheffe de projet au sein du pôle Performance Environnementale d'ALTO Ingénierie. Elle a collaboré sur des projets de bureaux et participé à des projets de logements collectifs, d'enseignement, de gymnase, de centre culturel.

Laurie est référente Haute Qualité Environnementale, Bâtiment Durable et Energie & Carbone, reconnue par Certivéa, pour les opérations tertiaires.



Lucie QUINTAINE
ATELIER FERRET
Architecte maître
d'œuvre du projet

Diplômée de l'Ecole Politecnico de Milan, Lucie Quintaine est architecte à l'Atelier Ferret Architectures (spécialiste des équipements sportifs et culturels), à Bordeaux.

Spécialisée dans les équipements publics et comédienne amateur, le projet du nouveau Centre Educatif et Culturel de Valenton lui tient particulièrement à cœur pour sa vocation culturelle, source de lien social et facteur de développement du territoire.

" Le positionnement stratégique de cet espace éducatif et culturel nous a conduit à imaginer une architecture qui puisse dialoguer avec les différentes polarités urbaines et paysagères qui l'entourent. Vertueux, fonctionnel, modulable, polyvalent et aux ambitions environnementales fortes, l'équipement sera au service du quartier et de la ville.

Notre objectif étant "la démocratisation et la mise en scène de la culture sur l'espace urbain", nous avons imaginé de créer de larges ouvertures, tels des cadres, pour exposer la culture dans la ville, et rendre les habitants spectateurs et acteurs de leur nouvel espace culturel."



CHARTRE - HABITAT COLLECTIF POUR UNE CONSTRUCTION DURABLE



16

Après la "Charte de réhabilitation et de résidentialisation durables du patrimoine social de Valenton", signée par les principaux bailleurs de la ville fin 2022, place à la "Charte pour une construction durable de l'habitat collectif à Valenton". Grâce à cette dernière, la Ville entend ainsi mieux encadrer les opérations en cours et à venir sur la commune.

L'objectif ?

Faire en sorte que les opérateurs intervenant sur notre territoire **s'engagent à réaliser une construction de qualité** en lien avec le projet de développement territorial de la municipalité.

Concrètement, **il s'agit de placer au coeur de chaque programme de logements les enjeux écologiques**, de **garantir la qualité intérieure des logements** (acoustique, éclairage, espace extérieur systématique, surface minimale des pièces, etc), de **diversifier l'offre** (logements en accession, offre spécifique aux séniors, etc) pour **favoriser la mixité sociale**, de **répondre à l'intégration de la nature en ville** et **d'adapter les besoins en équipements publics**.

" L'apport des constructeurs est essentiel pour alimenter notre réflexion sur le bien vivre ensemble et le développement d'un cadre de vie agréable et vivant. **Chaque opération doit être conçue en articulation avec son environnement**, en proposant une architecture de qualité et un travail important sur le volet paysager. Je suis également particulièrement sensible à la mise en place de rez-de-chaussée actifs, en lien avec notre politique de diversification du commerce de proximité ", précise Mme Nathalie MALACAN, adjointe au maire en charge de l'urbanisme, de l'aménagement et du logement.

Un travail d'un an avec le club constructeurs, rassemblant des professionnels de l'immobilier, de l'aménagement et de l'environnement (dont Grand Paris Aménagement et le CAUE) a été nécessaire pour aboutir à une charte ambitieuse tout en restant applicable.

C'est pourquoi **chaque constructeur sera invité à approuver cette charte avant toute action sur la commune**, signe de son engagement à contribuer au développement d'un cadre de vie agréable et vivant.



Scannez ce QR Code
pour lire la charte
dans son intégralité



CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

UN MOMENT IMPORTANT



Vous avez 18 ans et êtes inscrit sur les listes électorales à Valenton ? Monsieur le Maire Métin YAVUZ vous invite à la **Cérémonie de la Citoyenneté** afin de vous **remettre votre première carte d'électeur**. Ce sera également l'occasion d'échanger sur les droits et devoirs du citoyen ainsi que sur les principes fondamentaux de la République.

UN ESCAPE GAME POUR ANIMER LA SOIRÉE !

Lors de cette cérémonie, la ville de Valenton organisera un **escape game** sur le thème des élections animé en encadré par le service jeunesse. Un moyen ludique et amusant de mieux comprendre leur fonctionnement !

Enfin vous aurez l'occasion d'échanger autour d'un buffet qui clôturera cet événement.

Un carton d'invitation vous sera envoyé par voie postale avec les instructions si vous souhaitez participer. Nous vous attendons nombreux !

PROTOXYDE D'AZOTE

UNE PRATIQUE À RISQUE ET POLLUANTE

" Nous sommes nombreux à avoir constaté la présence de plus en plus importante de cartouches et bouteilles de protoxyde d'azote jetées dans les rues et les espaces verts de notre ville. **Au-delà de la pollution générée, il nous semble important de rappeler les risques neurologiques engendrés par la consommation de ce gaz, qui est loin d'être un jeu. Nous sommes là face à un véritable enjeu de santé publique.**" explique M. Gilles BARGÈS, adjoint au maire en charge de la Santé.

17

LE PROTOXYDE D'AZOTE C'EST QUOI ?

Communément appelé « gaz hilarant » ou « proto », le protoxyde d'azote est normalement un produit utilisé dans le secteur alimentaire (pour les siphons à chantilly par exemple) ou par les amateurs de tuning automobile. A ce titre il est vendu sous forme de cartouches ou de bonbonnes dans les commerces de proximité et sur internet.

Problème : cet accès en vente libre a favorisé un usage détourné de ce produit, par des personnes, principalement des jeunes, recherchant un effet euphorisant en l'inhalant.

RISQUES IMMÉDIATS

Asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé de la cartouche, perte du réflexe de toux (risque de fausse route), désorientation, vertiges, risques de chute... les risques sont nombreux !



RISQUES EN CAS D'UTILISATION RÉGULIÈRE ET/OU À FORTE DOSE

De sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques peuvent survenir. La consommation associée à d'autres produits (alcool, drogues) majore les risques.

Mon pense-bête administratif



INDEMNITÉ CARBURANT PROLONGÉE

Depuis le 1er janvier 2023, une indemnité carburant d'un montant de 100 € est versée aux 10 millions de travailleurs les plus modestes.

Prévue initialement jusqu'au 28 février, le délai pour demander l'indemnité a été repoussé jusqu'à fin mars. En effet, près de la moitié des 10 millions de foyers éligibles à cette prime ne l'ont pas encore demandée.

Scannez le QR Code ci-contre pour accéder au formulaire permettant de faire votre demande d'indemnité carburant.



INDEMNISATION PASS NAVIGO

Pour dédommager les abonnés au forfait Navigo suite aux nombreuses perturbations et retards au cours de l'année 2022, Île-de-France Mobilités annonce le lancement de deux campagnes de remboursement cumulables : la campagne « qualité de service » à destination de tous les abonnés au forfait Navigo et la campagne « ponctualité contractuelle » sur les lignes de RER B et D.

La demande de remboursement se fera à partir du 14 mars sur une plateforme dédiée. Plus d'informations en scannant le QR Code ci-contre.



18

ÉTAT CIVIL

POURQUOI TOUT N'EST PAS PUBLIÉ DANS LE MAG ?



Vous êtes nombreux à nous faire part de votre étonnement - voire de votre mécontentement - de ne plus trouver dans Le Mag l'intégralité des listes d'état civil recensant les naissances, mariages et décès sur notre commune. Si la tenue des registres d'état civil constitue une obligation pour les maires, **la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), fixe en revanche un cadre très strict sur l'utilisation de ces données.**

La publication dans la presse

Les données personnelles enregistrées lors de l'établissement d'un acte d'état civil (naissance, mariage, décès) **ne peuvent être publiées dans le magazine municipal que si les personnes concernées (la famille ou les mariés) ont donné leur accord écrit** lors de l'enregistrement de cet acte en Mairie.

Le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, vient renforcer l'obligation d'information à l'égard des personnes dont les données sont traitées. Il est donc interdit d'extraire des données d'état civil pour les publier sans le consentement éclairé des personnes.

Peu de décès et de naissances : quelle explication ?

Au-delà des informations non publiées faute d'autorisation des familles, on compte en réalité peu de décès sur la commune même, mis à part au sein de l'EHPAD présent sur la ville. En effet, quand le décès ou la naissance surviennent dans une autre commune, souvent dans un hôpital, la Ville de Valenton ne peut pas publier les informations d'état civil car ils se sont produits en dehors de son territoire.

Pour les mariages en revanche la question est systématiquement posée aux futurs époux quand ils déposent leur dossier en mairie.



Scannez pour en savoir plus

PERMANENCE RELAIS SOCIAL

ASSOCIATION LÉO LAGRANGE : CAS PRATIQUE

La question d'une administrée : ma voiture, assurée tous risques, a subi un dommage. Le contrat a été résilié par mon assureur le 6 juin 2022 pour défaut de paiement, sans que je n'en sois informée, et ce, malgré les versements mensuels (un dernier versement de 100€ pour le mois de juillet). Il me restait 526€ à régler. Mon sinistre n'est donc pas pris en charge et je me retrouve sans voiture et sans moyens financiers pour m'en acheter une. De plus, tous les versements que j'ai effectués auprès de mon courtier depuis le premier décembre 2021 ne me seront pas remboursés, ont-ils le droit de faire ça ?

Réponse de l'association : selon l'article L113-2 du code des assurances, "l'assuré est tenu de payer la prime ou cotisation aux époques convenues". Or, on vous reproche de n'avoir pas réglé vos cotisations en temps voulu, car vous avez un arriéré de 526 euros à régler. Néanmoins, pour suspendre, puis résilier votre contrat d'assurance, l'assureur est tenu de respecter une procédure mentionnée à l'article L113-3 du code des assurances, à savoir "A défaut de paiement d'une prime, ou d'une fraction de prime, dans les dix jours de son échéance, et indépendamment du droit pour l'assureur de poursuivre l'exécution du contrat en justice, la garantie ne peut être suspendue que trente jours après la mise en demeure de l'assuré [...]. L'assureur a le droit de résilier le contrat dix jours après l'expiration du délai de trente jours mentionné au deuxième alinéa du présent article". Ainsi, si votre assureur ne vous a pas adressé de mise en demeure avant votre sinistre, votre contrat n'était pas suspendu, et le sinistre doit être pris en charge. Dans le cas inverse, et en application des textes susmentionnés, votre assureur est en droit de ne pas vous indemniser.

Besoin d'aide pour régler un litige de la vie quotidienne ?

L'association Léo-Lagrange consommateurs assure des permanences au Relais social / point-justice / France services les 1er et 3e lundis du mois, de 14 h à 16 h 30.

Sur rendez-vous
au 01 43 82 81 30



19

RELAIS SOCIAL / POINT-JUSTICE / FRANCE SERVICES

DES ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUS

Gratuits et ouverts à tous, ces ateliers ont été mis en place afin de réduire la fracture numérique et de permettre à tous d'avoir les connaissances nécessaires pour utiliser les outils informatiques en toute sérénité. Différentes thématiques vous sont proposées à chaque session.

Les ateliers ont lieu de **9h à 11h** pour un maximum de **8 participants**. Pour y participer il est nécessaire de vous inscrire auprès du Relais social / point-justice / France services au 01 43 82 81 30.

Mercredi 8 mars 2023
Vendredi 10 mars 2023
Mercredi 15 mars 2023
Vendredi 17 mars 2023
Mercredi 22 mars 2023
Vendredi 24 mars 2023
Mercredi 29 mars 2023
Vendredi 31 mars 2023

Création et gestion de mot de passe
Comment gérer une boîte mail
Envoyer un mail avec pièce jointe
Site démarche simplifiée : renouvellement de titre de séjour
Démarche simplifiée : première demande de titre de séjour
Découvrir les différentes démarches à effectuer sur la plateforme **Administration numérique pour les étrangers en France (ANEF)**
Découvrir les différentes démarches à effectuer sur le site de la préfecture de Créteil
Découvrir les différentes démarches à effectuer sur le site de la CAF



Plus belle ma ville

TRAVAUX

Chaque jour la Ville de Valenton réalise ou commande des travaux pour embellir notre commune et répondre aux besoins des habitants. Petit aperçu de quelques chantiers en cours ou à venir.

Câble 1 : les travaux avancent !

Les travaux préparatoires de la station du futur téléphérique "Câble 1" ont débuté à Valenton ! Située à l'angle entre la rue Gabriel Péri et la ruelle de Paris, à la limite de la commune de Limeil-Brévannes, elle permettra aux Valentonnais d'accéder au métro Pointe du Lac à Créteil en moins de 10 minutes !

Implantée au sein de la coulée verte la Végétale, la station de Valenton sera située au sein du coteau et accessible depuis la rue, par des pentes douces et des escaliers. L'intermodalité sera également favorisée pour faciliter l'accès des vélos, des bus et des voitures.

Le parvis de la station proposera un espace convivial et végétalisé incluant un bassin de récupération des eaux de ruissellement.

Ces premiers travaux consistent à préparer le terrain, à délimiter le périmètre du chantier et à installer les équipements de chantier (matériels, base-vie, cheminements).

Cette tranche de travaux devrait s'achever en juin 2023.



Fermeture de la rue Gaston Monmousseau

Afin de permettre l'installation d'une grue de 200 tonnes pour poser les éléments modulaires de la future école maternelle Paul Eluard, **la rue Gaston Monmousseau sera fermée du 27 mars au 5 avril** depuis la rue de Paris jusqu'à la rue du colonel Fabien. **Aucun stationnement ne sera autorisé sur cette section.**

Toutes les mesures possibles sont à l'étude pour réduire les nuisances pour les riverains et les impacts sur le trafic. Les habitants du secteur seront informés plus en détails de l'organisation avant le début des travaux.



JIU JITSU BRÉSILIEN INÈS, JEUNE VALENTONNAISE CHAMPIONNE D'EUROPE !

Les jeunes sportifs Valentonnais ont du talent ! Sacrée Championne de France en juin 2022 puis Championne d'Europe après à peine 1 an de pratique du jiu jitsu brésilien, Inès GIUDICELLI, 16 ans, nous raconte son beau parcours.

Comment as-tu découvert le jiu jitsu brésilien ?

Inès : Après 5 ans de gymnastique acrobatique, où j'ai été Championne de France et Championne régionale, j'ai voulu me tourner vers un autre sport. Une amie gymnaste m'a fait découvrir le Club brévannais *United Jiu Jitsu* fin 2021 et ça m'a tout de suite plu car c'est un sport qui allie souplesse et technique.

Quel est ton secret pour être arrivée aussi vite à un si haut niveau ?

Inès : Je pense surtout que j'ai été très bien coachée ! Mon entraîneur, Daoudi Bemoussat, et toutes les personnes qui m'entourent et me soutiennent au club, ne lâchent jamais rien et nous tirent en permanence vers le haut. Ils nous inculquent la rigueur et la discipline tout en étant bienveillants et c'est ce qui me motive au quotidien.

" Inès est une travailleuse et elle a un mental de gagnante. Son point fort : elle allie naturellement force et souplesse, ce qui est très rare !"

Daoudi Bemoussat

Arriver au plus haut niveau représente aussi beaucoup d'heures d'entraînement chaque semaine mais ce n'est pas une contrainte pour moi. Dès mon plus jeune âge, ma mère m'a toujours motivée pour faire du sport car ça permet d'apprendre de belles valeurs comme la solidarité.



Il paraît que tu t'entraînes avec les adultes ?

Inès : oui et je suis même la seule fille du groupe car il n'y a aucune femme chez les adultes (rires) ! Ce serait super si d'autres femmes nous rejoignaient.

Quel est ton plus beau moment et comment vois-tu la suite ?

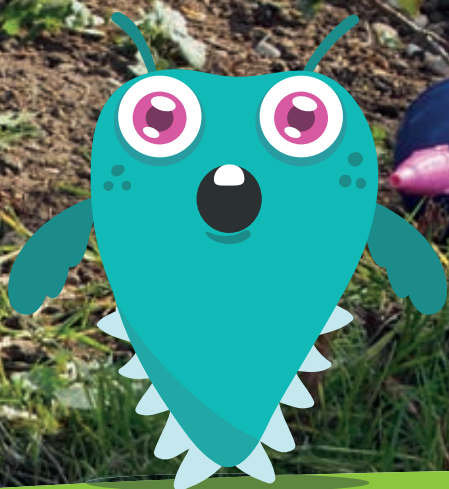
Inès : C'est quand mon entraîneur m'a remis ma ceinture bleue sur le podium des Championnats d'Europe à l'Institut national de Judo à Paris. Je ne m'y attendais pas et c'était beaucoup d'émotion ! Pour la suite, j'espère que je réussirai à accomplir de belles choses avec cette ceinture bleue.

**Nul doute qu'Inès ira loin avec autant de talents !
Félicitations à elle et encore bravo pour ce beau palmarès !**



ÇA VOUS CHOQUE ?

Nous aussi.



Les pratiques à risques des consommateurs de protoxyde d'azote représentent un danger pour nos enfants et une pollution pour notre ville !

La Page Verte

UNE SECONDE VIE POUR LES SAPINS DE NOËL



Le saviez-vous ? Vos sapins de Noël, après avoir été ramassés par le service Espaces Verts de la ville, ne sont pas jetés mais réutilisés ! Ils sont broyés afin d'être utilisés en paillage, le sapin produisant un excellent paillis.

A savoir également que la commune de Valenton récupère gratuitement, en partenariat avec des sociétés privées, du paillis pour les espaces verts.



Paillage sur le parvis du Château de Valenton

LE PAILLAGE À QUOI ÇA SERT ?

Il permet de limiter la pousse des mauvaises herbes, protège les sols et les plantations de l'évaporation de l'eau en été, et du froid en hiver.

VEHICULES ÉLECTRIQUES LE DÉPLOIEMENT CONTINUÉ

La ville continue l'électrification de sa flotte de véhicules afin de diminuer son impact carbone. Désormais **un quart du parc de véhicules est électrique**. Vous pourrez les reconnaître dans la rue grâce à leur marquage spécifique avec le logo Valenton vert.

Outre le coût énergétique moindre et l'impact environnemental réduit, l'utilisation de véhicules électriques permet également de **réduire les coûts d'entretien**, environ 30% moins onéreux que leurs homologues thermiques.

Afin de financer cette opération, la ville reçoit les subventions du FIM (Fonds d'Investissement Métropolitain) de la Métropole du Grand Paris. L'objectif est de privilégier l'achat d'un véhicule électrique lorsqu'il faut remplacer un modèle thermique.



23

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**RAPPEL : À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER
JOUR DE COLLECTE UNIQUE POUR TOUS**



**Les mercredis
8 et 22 mars**

Vous avez également la possibilité de vous rendre à la déchèterie mobile située zone d'activités Les Roseaux, rue Midi-Pyrénées, les samedis 11 et 25 mars.

Pour toutes demandes concernant les déchets,
merci de vous adresser à votre nouvel interlocuteur Grand-Orly Seine Bièvre :
01.78.18.22.25 / dechets.secteur@grandorlyseinebievre.fr

— UNE VILLE ACTIVE ! —

Culture

#Sorties



PROJECTION DÉBAT DES FEMMES RÉALISATRICES ET ENGAGÉES À L'HONNEUR



Douleur Silencieuse, de Aïssa Diaby



Ne pleure pas Halima, de Sarah Bouzi

Une soirée projection-débat avec des jeunes réalisatrices venues présenter leurs premiers courts-métrages : Aïssa Diaby, Assa Dramé, Sirandou Soukouna, Sarah Bouzi et Sarah Belhadi.

Mercredi 8 mars

Salle Prinçay - 18h30 - tout public

24

LE PRINTEMPS DU CINÉMA

Découvrez le film « Les Figures de l'ombre » de Théodore Melfi, le destin extraordinaire, au début des années 60, des trois scientifiques afro-américaines qui ont permis aux États-Unis de prendre la tête de la conquête spatiale, grâce à la mise en orbite de l'astronaute John Glenn.

Vendredi 24 mars

Salle Prinçay - 18h30 - tout public



Soirée Cinéma

VAIANA

L'aventure d'une adolescente pleine de caractère qui part en mer pour se prouver qu'elle a tout d'une exploratrice et poursuivre la quête de ses ancêtres.

Vendredi 10 mars

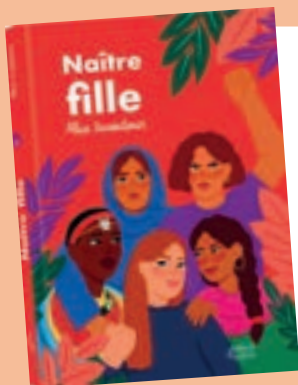
Salle Prinçay

19h30 - tout public



L'ÉGALITÉ À L'HONNEUR

Le mois de mars est marqué par la **Journée Internationale des droits des femmes** et à cette occasion, nous vous proposons plusieurs animations afin de sensibiliser petits et grands sur l'égalité femmes-hommes.



EXPOSITION « NAÎTRE FILLE »

À travers cette exposition vous retrouverez l'univers graphique d'Alice Dussutour tout en parcourant les grands enjeux du féminisme (éducation, violences sexistes, injonctions...).

Du 1^{er} au 29 mars

Salle Casanova - À partir de 10 ans

Visite sur demande aux horaires de la bibliothèque

Atelier dessin manga

Avec Migne, illustrateur du journal Valentonnais JinjAniManga

Mercredi 1er mars - 14h30

Salle Casanova

Inscription obligatoire / Places limitées

À partir de 8 ans

Atelier lecture à voix haute

Venez améliorer votre lecture à voix haute pendant ce stage !

Les 2 et 3 mars - 14h30

Salle Casanova

Inscription obligatoire / Places limitées

À partir de 9 ans

Blind test

En famille ou entre amis, venez tester vos connaissances des musiques de films !

Vendredi 3 mars - 18h30

Salle Casanova

Inscription obligatoire / Places limitées

Pour tout public

Atelier

« Déconstruction des stéréotypes » avec l'association Dans le genre égales

Mercredi 8 mars - 14h30

Salle Casanova

Inscription obligatoire / Places limitées

À partir de 10 ans

Projection de film

« Des femmes et des hommes » une enquête sur les enjeux de l'égalité femmes-hommes

Judi 9 mars - 18h30

Salle Casanova

Pour les adultes

Club de lecture ados

Venez découvrir les coups de coeur de la bibliothèque.

Vendredi 17 mars - 17h

Bibliothèque

À partir de 11 ans

Café Philo sur le cinéma

L'image, notre meilleure alliée pour cheminer à travers le réel.

Samedi 18 mars - 15h

Salle Casanova

Pour les adultes

Le Temps des histoires

Lecture à voix haute d'albums jeunesse.

Mercredi 22 mars - 10h15

Bibliothèque

Inscription obligatoire pour les groupes

Pour les 8-14 ans



L'heure du conte

Venez écouter des contes de tous les horizons !

Vendredi 31 mars - 18h30

Salle Casanova

Inscription obligatoire / Places limitées

À partir de 8 ans

PÔLE BIBLIOTHÈQUE - Place Paul Vaillant Couturier

Renseignements au : 01 43 86 37 8

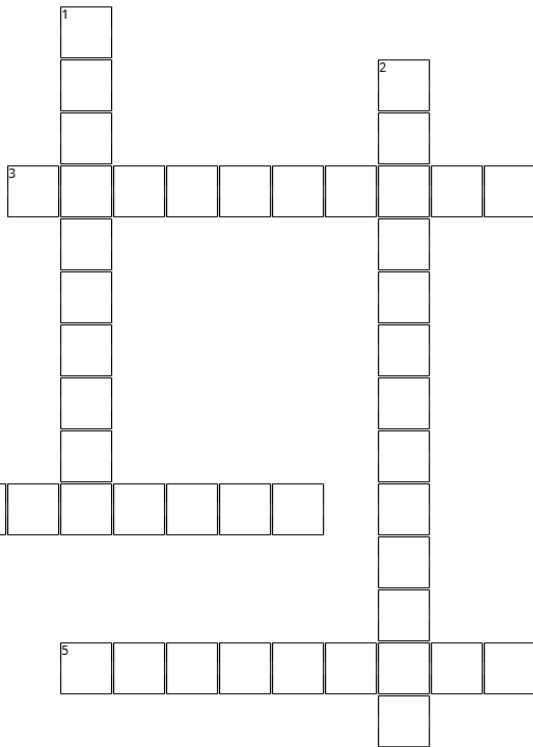
PÔLE CULTUREL - 1, allée Fernande Flagon

Renseignements au : 01 43 86 37 58



LA PAGE

JEUX



MOTS CROISES

Les femmes influentes

Vertical

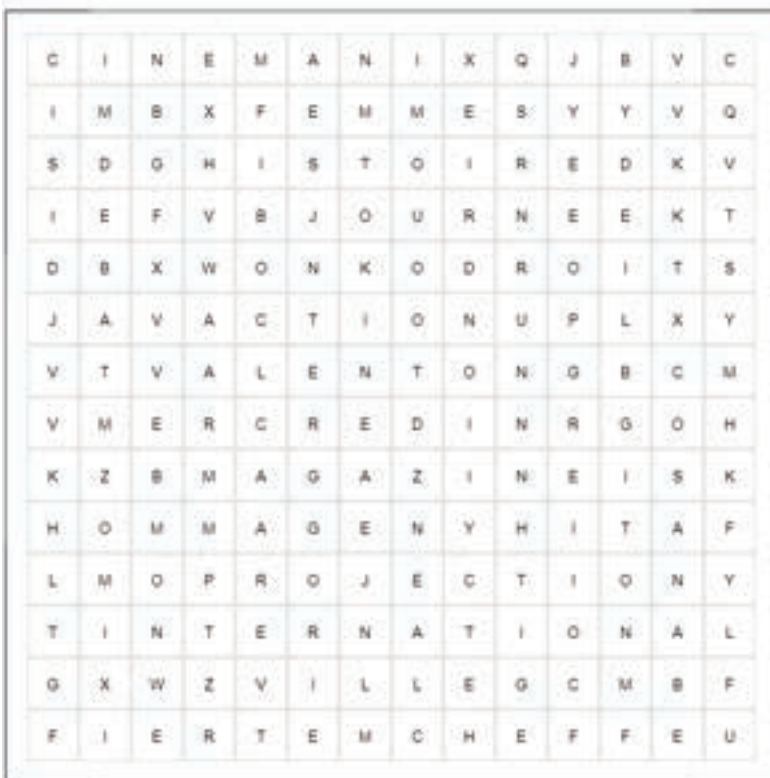
1. Scientifique de génie
2. Militante pour le climat

Horizontal

3. Loi relative à l'avortement
4. Écrivaine libre
5. Icône du mouvement afro-américain

Solution

1: Marie Curie - 2: Greta Thunberg - 3: Simone Veil - 4: George Sand - 5: Rosa Parks



MOTS CACHES

- | | |
|----------|---------------|
| action | cheffe |
| cinéma | débat |
| droits | femmes |
| fierté | histoire |
| hommage | international |
| journée | magazine |
| mercredi | projection |
| Valenton | ville |

REBUS



Solution : liberté



Solution : indépendant

— UNE VILLE ACTIVE ! —

Seniors

#Animations



QUOI DE NEUF AU SERVICE RETRAITÉS ?

Aquagym

Tous les lundis sauf 20/03
12h15 - 13h
> Selon QF

Atelier Créa

Tous les lundis
14h30 - 16h30
> Gratuit

Country line dance

Tous les mardis
14h30 - 16h
> Selon QF

Piscine

Tous les mercredis
sauf 01/03
12h15 - 13h
> Selon QF

Atelier couture

Tous les mercredis
sauf 22/03
14h30-16h30
> Gratuit

Gym sur chaise

Les vendredis 17
et 17 mars
10h30-12h
> Gratuit

Oxy'zen

14h00 - 17h
> Gratuit

Bois Notre Dame
Vendredi 10 mars

Forêt de Sénart
Vendredi 17 mars

La Coulée Verte
Sucy-En-Brie
Jeudi 30 mars

Jeux

Jeu du petit bac
Jeudi 2 mars
14h30-16h
> Gratuit

Loto avec petits lots
Vendredi 3 mars
14h-16h
> Gratuit

Atelier Coban

Soirée poésie
Limeil-Brévannes
Mardi 21 mars
19h-20h30
> Gratuit

Printemps des poètes

Atelier d'écriture &
créations de haikus
Mercredi 22 mars
14h-16h
> Gratuit

Sorties

Spectacle Bérange
KRIEF « Amour »

Choisy-Le-Roi
Mercredi 8 mars
19h15-22h00
> 14€

Sortie cinéma
Vendredi 24 mars
Selon programmation

Panier de la ferme
(Coubert)

Vendredi 31 mars
13h45-17h00

Atelier jardinage

Préparation du terrain
Jeudi 16 mars
10h-11h30

Convivialité

Repas tous ensemble les jeudis
9 et 23 mars de 12h15 à 14h
> 6€



Activités libres tous les
jeudis après-midis (sauf
le 16 et 30), le mercredi 3
1^{er} mars et le vendredi 3
de 13h30 à 17h30

27

Cueillette

Jonquilles
sauvages
Jeudi 16 mars
14h-16h30



Atelier + de Pas

Conférence d'intro
Vendredi 24 mars
10h-11h30

Premier atelier
Vendredi 24 mars
10h-11h30

Accompagnement
aux courses

Tous les mardis
+ lundi 20 mars
09h30 - 11h30
> Prévenir 4
jours avant par
téléphone



Service retraités 6 rue Gaston Monmousseau
01 43 82 95 71 - service.retraites@ville-valenton.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 (accueil
téléphonique) et de 13h30 à 17h30. Inscriptions les
mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.

Expression

#Tribunes

Suivez les conseils municipaux en présentiel
salle Rosa Parks (Ferme de l'Hôpital) ou en
direct sur la chaîne Youtube de la Ville :



Prochain conseil municipal :
Jeudi 30 mars 2023 à 20h

Les propos tenus dans cette page sont sous la responsabilité des groupes politiques qui assurent seuls la rédaction.

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Notre objectif est de permettre un bien vivre ensemble et que le lien social puisse se développer harmonieusement. C'est pourquoi notre Police Municipale prend progressivement sa place dans l'espace public valentonnais, et qu'elle la prendra de plus en plus. Nous avons aussi nommé un Directeur de la sécurité et de la tranquillité publique afin notamment que soient évaluées les missions des policiers municipaux.

La Police Municipale est également composée d'une équipe d'ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) qui est au complet à ce jour. Ces agents, qui ont pour priorité le respect de la législation sur la voie publique, s'occupent également entres autres de la protection de nos enfants aux abords des écoles avec une aide à la traversée. Afin de couvrir toutes les écoles de la ville, trois agents supplémentaires ont été engagés.

L'équipe municipale a également travaillé la question du bien-être de nos enfants au sein de nos structures, avec l'arrivée de la nouvelle école maternelle Paul Eluard qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine.

Cette nouvelle école, qui a été conçue avec une ambition environnementale, a été pensée pour répondre aux besoins de nos petits Valentonnais, avec une cour Oasis qui permettra la création d'îlots de fraîcheur et d'espaces naturels pour un meilleur environnement pour nos enfants !

Les élus de la majorité municipale

GRUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET CITOYENS

Privatisation ?

Pour 2023, sont prévus 18 millions d'euros d'investissement, avec un recours à l'emprunt de 10,5 millions euros. Une situation qui entrainera une augmentation de 77% de l'endettement de la ville et interroge sur la capacité du Maire à financer ses projets.

C'est une dégradation de la santé financière de la ville, qui comme le Maire l'avez fait remarquer dès le début de son mandat était saine.

En dehors des acteurs institutionnels, le maire annonce vouloir se tourner vers le mécénat privé. C'est donc le choix de financer le service public par des fonds d'investissements, des fondations, des entreprises. C'est s'engager dans une voie où le service public est bradé au plus offrant, il devient dépendant d'acteurs privés. C'est l'amorce de la privatisation du bien commun.

Le groupe des élus communistes et citoyens

JINJANIMANGA

SHINBUN

N°12



ÉDITION PAPIER
disponible
dans les points d'accueil
officiels

Valenton
Cap vers l'avenir

MANGA
HUNTER

Infos pratiques

#ÀVotreService

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents

- DOMINGUES Hugo, le 1^{er} janvier
- KERBIRIOU KIANDA Saël, le 1^{er} janvier
- BENJAMIN Rahim, le 6 janvier
- DELETTRES Romain, le 11 janvier
- SINEKCI Melek, le 11 janvier
- RILOS Nolan, le 16 janvier
- YAKOUBI Fatima, le 16 janvier
- ADERDOUR Yanis, le 17 janvier
- MUANANDYBU KONGOLO Giovanni, le 17 janvier
- BAKOA Ezra, le 20 janvier
- BAKAYOKO Emma, le 22 janvier
- DOUMBE MOUANGUE Kénan, le 26 janvier
- SANDOLI Kaïna, le 26 janvier

ILS SE SONT UNIS

La municipalité adresse ses vœux de bonheur aux mariés

- AKDENIZ Serkan et AKDENIZ Hülya, le 11 février
- JAMAD Safwan et YAGOUB Sana, le 18 février

INFORMATION

Seules les informations autorisées par les familles concernées peuvent faire l'objet d'une publication dans la rubrique «État civil» (voir article p.18)

RELAIS SOCIAL POINT-JUSTICE FRANCE SERVICES

2, cour de la Ferme - Résidence de la Bergerie
tél. : 01 43 82 81 30 / relaissocial.val@ville-valenton.fr

Lundi : 14h-16h30 - Mardi : 8h30-12h / 14h-16h30 - Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi : 8h30-12h / 14h-16h30 - Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

LUNDI			
14H 16H30	DÉFENSEUR DES DROITS Législation des administrations et discriminations 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi ☎ 01 43 82 81 30	LEO LAGRANGE CONSUMMATEURS Législation consommations et surendettement 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi ☎ 01 43 82 81 30	ÉCRIVAIN PUBLIC 4 ^{ème} lundi ☎ 01 43 82 81 30
MARDI			
9H 12H	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES sur RDV ☎ 32 30 ou par internet caf.fr 8h-12h - 14h-16h	NOTAIRE 3 ^{ème} mardi 14h/16h	CONCILIATEUR DE JUSTICE 2 ^{ème} mardi par mois ☎ 01 43 82 81 30
14H 16H30		ÉCRIVAIN PUBLIC 2 ^{ème} mardi ☎ 01 43 82 81 30	
JEUDI			
9H 12H	C.N.A.V. Information retraite sur PCV ☎ 3650	C.R.A.M.I.F. Assistance sociale de la sécurité sociale Jeudi ou vendredi ☎ 36 46 département 84 - service social	CIDFF 84 Information juridique sur l'ensemble des questions de droit : civil, pénal, aide aux victimes, famille, étrangers et travail ☎ 01 43 82 81 30
14H 16H30		MÉDIATRICE DE PROXIMITÉ Législation de voisinage, nuisances diverses prévention de la délinquance et violence ☎ 01 43 82 81 30	DROITS DES FEMMES 4 ^{ème} jeudi Droits, égalité professionnelle, harcèlement, violence intrafamiliale, permanence hebdomadaire par une juriste et une assistante sociale ☎ 01 43 82 81 30
VENDREDI			
9H 12H	C.R.A.M.I.F. Assistance sociale de la sécurité sociale Jeudi ou vendredi ☎ 36 46 département 84 - service social		
14H 16H30	CPAN Uniquement sur PCV Via le compte AMELI ou en téléphonant au 3646 le vendredi 8h-12h - 14h/16h	AGENCE DE L'ÉNERGIE Sensibiliser, informer et conseiller sur les économies d'énergie et travaux énergétiques de rénovation 3 ^{ème} vendredi ☎ 01 43 82 81 30	A.D.I.L.L. 84 Agence Départementale d'Information sur le Logement 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi ☎ 01 43 82 81 30
			AVOCAT conseil juridique *1 ^{er} vendredi conseil généraliste *2 ^{ème} vendredi droit du travail *3 ^{ème} vendredi droit des étrangers ☎ 01 43 82 81 30

ENCOMBRANTS* Collectifs & pavillons

Les mercredis
8 et 22 mars

DÉCHETTERIE MOBILE

Les samedis 11 et 25 mars
13h30 à 17h, zone d'activités
Les Roseaux, rue Midi-Pyrénées

*Veuillez à ne sortir vos encombrants que la veille de la collecte, après 18h.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 5 mars
PHARMACIE COHEN
23 av. Le Foll
94290 VILLENEUVE LE ROI
01 45 97 53 52

Dimanche 12 mars
PHARMACIE DU MARCHÉ
8 place du marché
94460 VALENTON
01 43 82 63 54

Dimanche 19 mars
PHARMACIE DE LA GARE
12 av. Hippolyte Caillat
94290 VILLENEUVE LE ROI
01 45 97 41 83

Dimanche 26 mars
PHARMACIE HUET SEUGNET
55 av. de Choisy
94190 VILLENEUVE ST GEORGES
01 43 89 01 88

Retrouvez l'ensemble des pharmacies de garde sur www.monpharmacien-idf.fr

LA MAIRIE DE VALENTON À VOTRE SERVICE !

MAIRIES A ET B

Standard :
01 43 86 37 37

MAIRIE A

48 rue du Colonel Fabien
Ouverture au public du lundi au vendredi :
8h30-12h15 / 13h30-17h

MAIRIE B

(Derrière la mairie A)

ÉTAT-CIVIL - ÉLECTIONS - AFFAIRES GÉNÉRALES

Ouverture au public :
Lundi : 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-20h
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h
Samedi : 8h30-12h

ÉGALEMENT PRÉSENTS EN MAIRIE B

CCAS

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

Mail : ccas.val@ville-valenton.fr

SERVICE LOGEMENT

Accueil sans rendez-vous **du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15** et **sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.**

- Les formulaires de demande de logement sont à récupérer à l'accueil de la mairie B ou à télécharger sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149
- Vous pouvez ensuite déposer votre demande en ligne 24h/24 et 7j/7 sur www.demande-logement-social.gouv.fr/index (ou en prenant rendez-vous au service logement)

SERVICE FACTURATION DU PÉRISCOLAIRE

Permanence téléphonique **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15** au 01 43 86 37 37.

Mail : facturation.periscolaire@ville-valenton.fr

SERVICE JEUNESSE

Centre de loisirs Daniel Fery
8, rue Étienne Dolet
Mardi, jeudi, vendredi : 16h30-19h
Mercredi et samedi après-midi : 14h-19h
Tél : 06 26 33 32 78

DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE ET PARTICIPATION CITOYENNE

35 rue du Colonel Fabien
Rendez-vous par téléphone au
01 43 86 37 97

DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE (DAE) ET DIRECTION SPORT, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

1 allée Fernande Flagon
Ouverture au public :
Lundi : 13h30-17h
Du mardi au vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h
Scolaire : 01 43 86 37 63
Enfance : 01 43 86 37 57
Direction Sport, Culture et Vie associative : 01 43 86 37 58

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture au public :
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h / 14h-17h
01 43 86 37 81

SERVICES URBANISME, HABITAT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ferme de l'Hôpital
Services ouverts tous les jours de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 (sauf les lundis matins et jeudis après-midis)
Tél : 01 43 86 37 99
urbanisme@ville-valenton.fr
deveco@ville-valenton.fr

CIMETIÈRE DE VALENTON

Rue du 11 novembre 1918
Ouvert au public tous les jours :
• **De 9h à 20h du 1^{er} mars au 31 octobre**
• **De 9h à 17h du 1^{er} novembre au 29 février**
etat-civil@ville-valenton.fr

SERVICE RETRAITÉS

6 rue Gaston Monmousseau
Du lundi au vendredi : 9h-12h15 (accueil téléphonique) / 13h30-17h30
Inscriptions les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30
service.retraites@ville-valenton.fr
Tél : 01 43 82 95 71

ARCHIVES MUNICIPALES

3, allée Fernande Flagon
Accueil uniquement sur rendez-vous
au 01 43 86 37 91 / 37 64
archives@ville-valenton.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rendez-vous au 01 43 86 37 37, ou **sur le marché de Valenton les premiers dimanches du mois, sans rendez-vous.**

SAMI 94 - Tél : 15

3, rue Claude Bernard
Limeil-Brévannes
- **Du lundi au vendredi, de 20h à minuit ;**
- **Le samedi de 16h à minuit ;**
- **Le dimanche, jour de pont**

NUMÉROS UTILES

Police : 17
Urgences : 112
Pour malentendants et sourds-muets : 114
Sapeurs-pompiers : 18
Samu - Sami : 15
Samu social : 115
Femmes victimes de violences : 3919
Enfance en danger : 119
Prévention suicide : 3114

Centre anti-poisons (24h/24)
01 40 05 48 48
Permanences médecins généralistes :
01 45 17 95 00
Éclairage public et feux tricolores (SATELEC) :
06 75 97 22 90
Assainissement (SIAAP) :
06 64 53 10 93
Curage (SYAGE) :
06 89 80 33 81

GRDF (Gaz) :
0 800 47 33 33
Suez (Eau) :
0 977 408 408
Enedis (Électricité) :
0 811 01 02 12
GRT Gaz :
0 800 11 11 120
EDF (Électricité) :
09 72 67 50 94
Fourrière animale :
01 47 98 82 64

Le 8 mars *et toute l'année !*

**La Ville de
Valenton
s'engage pour
les droits
des femmes**

